

L'Église de Pont d'Ain sera ouverte tous les dimanches du confinement.



Venez adorer le Saint Sacrement !

Le monde a besoin de nos prières !

(A jour le 17/11/2020)



Le père Adrien viendra à 10h00 exposer le Saint Sacrement.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers un 'doodle' pour dimanche prochain le 15 novembre, sur lequel vous pourrez vous inscrire et vous engager sur un créneau d'une heure (ou plus).

Votre inscription est nécessaire car 6 personnes maximum pourront être présentes simultanément dans l'Église.

Chaque semaine un nouveau planning vous sera envoyé.

L'idée est de nous relayer de manière continue tout au long de la journée pour adorer notre Seigneur.

Relayez largement l'information.

Si certains n'ont pas internet, transmettez-leur mon téléphone, qu'ils m'appellent : je les inscrirai.

Inscrivez-vous ici (pour le 22/11/2020) :

https://doodle.com/poll/h7yyf6af98z7inzf?utm_source=poll&utm_medium=link

Précision : Vous pouvez tout à fait venir adorer à Pont d'Ain même si vous venez d'un peu loin.

Le président des évêques s'est enfin félicité que les églises restantes ouvertes, elles, sont des lieux qu'il faut habiter et où l'on peut venir pour se recueillir, prier, adorer le Seigneur et y recevoir les sacrements comme celui de la Réconciliation. »

Pour pouvoir se rendre dans les lieux de cultes « proches du domicile » il a souligné que le juge des référés avait bien précisé que **le « motif familial impérieux » était la case à cocher dans l'attestation.** Et ce, « **sans condition de distance** », ce qui est important dans les zones rurales.